



Formation des enseignants : pour une formation professionnelle universitaire digne de ce nom !

Concours de recrutement : des postes, des pré-recrutements et des aides financières à la hauteur des besoins !

Les dernières informations apportées par les ministres sur la mise en œuvre de la réforme de la formation des enseignants et des CPE et le maintien des suppressions d'emplois confirment la volonté d'imposer une réforme à marche forcée qui est avant tout motivée par une logique d'économie budgétaire. En l'état, elle sacrifie la qualité de la formation disciplinaire et professionnelle et écarte une grande partie des étudiants de la possibilité d'accéder aux métiers de l'enseignement.

Les délais irréalistes fixés par le ministère, la communication tardive et incomplète des informations et les exigences contradictoires imposées aux Masters « métiers de l'enseignement » sont tels que de très nombreuses universités ne seront pas en mesure de déposer des maquettes de Master le 15 février. Il en résultera de grandes inégalités selon les régions et les universités.

Le gouvernement fait des étudiants les victimes de cette réforme en refusant le report complet de la réforme d'une année et en proposant des mesures transitoires qui laissent de côté une grande partie d'entre eux.

Pour que les étudiants ne soient pas lésés, il est indispensable que :

- La préparation aux concours 2010 soit assurée dans les mêmes conditions que celle du concours 2009, et que les concours soient maintenus sous leur forme actuelle pour la session 2010, de façon à prendre le temps d'élaborer et de mettre en place toutes les formations nécessaires et les maquettes des nouveaux concours.

- Le nombre de postes ouverts au concours ne soit pas amputé pour répondre aux besoins : le ministère a annoncé en janvier (!) qu'il n'ouvrira que 6000 postes de professeurs des écoles cette année alors qu'il en avait ouvert 10 000 l'an dernier et il ne remplace pas, loin de là, tous les départs en retraite dans le second degré !

- Le nombre de postes ouverts aux concours soit programmé sur cinq ans : les étudiants qui envisagent les métiers de l'enseignement ont besoin de connaître les possibilités de débouchés de ces masters : il est impensable qu'après cinq ans d'études ils découvrent juste avant le concours le nombre de postes ouverts !

- De véritables pré-recrutements soient mis en place et qu'ils permettent de prendre en compte la durée des études, notamment pour la retraite et la carrière.

- Les aides financières accordées aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement soient suffisantes pour qu'ils puissent se consacrer pleinement à leurs études, attendu que les exigences du master sont telles qu'il est impossible de mener un travail en parallèle. Les aides financières mises en place devraient prendre en compte l'allongement de la durée des études, en particulier pour les retraites.

- Des mesures soient prises pour permettre aux étudiants titulaires d'un master ou ayant déjà tenté les concours de bénéficier d'une préparation aux concours.

- La place des maîtres formateurs soit confirmée dans le cadre des masters et de l'année de stage.

Le report du premier nouveau concours en 2011 doit permettre d'ouvrir sans attendre des discussions sur l'ensemble des questions concernant la formation et notamment sur :

- L'articulation master-concours (place et contenus des concours, cadrage national des masters).

- Les contenus de formation et l'accompagnement des stages pendant le master et après le concours.

- La prise en compte de l'expérience des IUFM et le potentiel de formation qu'ils constituent ; favoriser les coopérations et non les concurrences entre les établissements universitaires concernés.

Sur cette base, une négociation doit s'ouvrir dans des délais très brefs pour une formation universitaire des enseignants qui améliore réellement leur professionnalité.



